

N/REF : 17/11/2025 13H28 C:000053 I:80196
V/REF : AC/C32946
V/Email reçu le Lundi 17/11/2025 a 13H28

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. QBR
IMMEUBLE : QUIBERON - QBR
10 ALLEE DE QUIBERON
.
35000 RENNES

Rennes, le

18 Novembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 10 ALLÉE DE QUIBERON - MME MORIN 06 61 93 81 11
LOGEMENT N° 010274, PORTE N°0274, 1° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : FUIITE SUR BALLON EAU CHAUDE

Donneur d'ordre : Mme AS DARIY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

INTERVENTION DU 18/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : GROUPE DE SÉCURITÉ QUI COULE ET FUT EN PERMANENCE
FERMETURE VANNE GÉNÉRALE
DÉPOSE GROUPE DE SÉCURITÉ
NETTOYAGE DU JOINT
FAÇONNAGE NOUVEAU JOINT FILASSE
MISE EN PLACE GROUPE DE SÉCURITÉ
RACCORDEMENT ALIMENTATION EF
REMISE EN EAU
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 18/11/25 a 14H38 Mme AS DARIY

1711: MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et d'électricité (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail, conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	1	50,00	100,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00	20,00
	TOTAL H.T.			120,00
	T.V.A. a 10,00%			12,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			132,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.